

Les tribunes d'expression libre – Décembre 2022

Chaque mois, le magazine de la Ville propose un espace d'expression aux deux groupes politiques du Conseil municipal. Retrouvez les tribunes publiées dans votre ChillyMag.

Majorité municipale : groupe "Réussir ensemble Chilly-Mazarin"

Respecter la Démocratie.

Depuis quelques mois, le groupe l'Avenir de Chilly ne participe plus à la vie démocratique locale : absent du Conseil municipal, pas d'expression dans ces pages. Or être élu, c'est débattre et proposer, pas désertier. Dommage pour leurs électeurs, dommage pour l'intérêt général.

Le groupe l'Avenir de Chilly se justifie par la plainte déposée par des élus de la majorité, pour mettre fin à des propos diffamatoires répétés dans sa tribune. Quand il était majoritaire, il a refusé de publier des tribunes de groupes minoritaires et a attaqué en diffamation ses opposants. Aujourd'hui au contraire, la liberté d'expression des minoritaires est respectée : ses tribunes ont toujours été publiées même quand il a été averti que ses déformations malveillantes des faits n'étaient pas acceptables. Car la contrepartie de la liberté, c'est la responsabilité : toute personne qui s'estime diffamée a le droit de saisir la Justice, même les élus majoritaires !

Nous avons proposé à l'Avenir de Chilly de retirer nos plaintes, à condition qu'il rétablisse la vérité des faits, sans rien renier de ses opinions ou critiques. Jusqu'ici, la main tendue a été refusée et, depuis, le juge d'instruction a mis en examen l'ensemble des membres du groupe.

Nous suggérons à l'opposition de mettre fin à cette attitude stérile, car le débat ne vit que de la confrontation des opinions. Et nous avons tous mieux à faire, au service des Chiroquois !

Contact : reussirensemblechillymazarin@gmail.com

Opposition municipale : groupe "L'avenir de Chilly"

Un projet ambitieux !

La Municipalité annonce l'extinction de l'éclairage public durant une partie de la nuit.

Un risque pour notre commune qui pourrait voir sa responsabilité être engagée en cas d'accident sur le domaine public.

Une annonce radicale qui ne permettra pas d'exploiter les images du système de vidéoprotection en cas d'agression.

Le bon sens aurait pu l'emporter si la ville avait décidé de modifier l'intensité de l'éclairage, afin de garantir une visibilité minimum sur le domaine public que se doit d'assurer un Maire au titre de ses pouvoirs de police (art. L2212-2-1° du CGCT).

Poursuivons les actions que l'ancienne Municipalité, remplaçons le matériel obsolète, modernisons l'éclairage public, équipons nos bâtiments publics d'éclairages présentsiels qui représentent à eux seuls 30% de notre consommation.

Nous vous souhaitons sincèrement un joyeux Noël, une bonne fête de fin d'année 2022, que chacun puisse profiter de sa famille, d'une rencontre, d'un moment de convivialité afin d'oublier le temps d'un instant et les difficultés présentes.

Contact : lavenirdechillymazarin@gmail.com

Opposition municipale : groupe “Une Nouvelle Énergie pour Chilly-Mazarin”

Chères Chiroquoises, chers Chiroquois,

En décembre, notre association fêtera ses 1 an.

Allez à votre rencontre pour échanger et travailler avec vous sont des moments enrichissants pour notre Ville et le projet que nous portons. Nous continuerons ensemble à le faire.

En cette fin d'année, toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter le meilleur pour 2023.

Contact : contact@unenouvelleenergiepourchillymazarin.fr – Tel : [07 83 36 17 00](tel:0783361700)

Contact

Cabinet de la Maire

Hôtel de ville

Place du 8-mai 1945

Tél : [01 69 10 37 00](tel:0169103700)

[Formulaire de contact](#)